

PROJET PEDAGOGIQUE

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ DU TERRITOIRE LYONNAIS

2025-2026

Institut de Formation des Cadres de Santé du Territoire Lyonnais (IFCS-TL)

95 Bd Pinel – BP 300 39

69678 BRON Cedex

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE	1
2. PRÉSENTATION DE L'IFCS-TL.....	1
2.1. MISSIONS DE L'INSTITUT	1
2.2. LES ACTEURS DE LA FORMATION.....	1
2.2.1. LES MEMBRES PERMANENTS	1
2.2.2. LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS	2
2.2.3. LES PARTENAIRES UNIVERSITAIRES.....	2
3. LA CONCEPTION DE LA FORMATION	4
3.1. FINALITÉS DE LA FORMATION	4
3.2. LES VALEURS QUI SOUS-TENDENT LE PROJET DE FORMATION	6
3.3. LES ORIENTATIONS DU PROJET DE FORMATION	6
3.3.1. POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL	6
3.3.2. ANALYSE DE L'EXPERIENCE/ANALYSE DU TRAVAIL.....	6
3.3.3. RELATION/COMMUNICATION	7
3.4. LES STRATEGIES PEDAGOGIQUES.....	7
3.4.1. LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION.....	7
3.4.2. ALTERNANCE INTEGRATIVE	8
3.5. PRÉSENTATION DES MODULES	9
3.5.1. MODULE 1 : INITIATION A LA FONCTION CADRE – 90H	9
3.5.2. MODULE 2 : SANTE PUBLIQUE - 90H	11
3.5.3. MODULE 3 : INITIATION A LA RECHERCHE ET ANALYSE DES PRATIQUES – 90H.....	12
3.5.4. MODULE 4 : FONCTION D'ENCADREMENT - 150 HEURES.....	13
3.5.5. MODULE 5 : FONCTION DE FORMATION - 150 HEURES	15
3.5.6. MODULE 6 : APPROFONDISSEMENT DES FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 150 HEURES	17
4. TABLE DES ANNEXES	19

ANNEXE 1 : MASTER 1 ET 2 IFROSS (MANAGEMENT DES PARCOURS ET ORGANISATION DE SANTE)

**ANNEXE 2 : MASTER 1 ET 2 MAE (MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES,
PARCOURS CADRE HOSPITALIER)**

**ANNEXE 3 : DISPOSITIF DE FORMATION CONTINUE- DOUBLE DIPLOMATION DCS-MASTER IAE
IFROSS**

**ANNEXE 4 : DISPOSITIF DE FORMATION DISCONTINUE- DOUBLE DIPLOMATION DCS-MASTER 2
IFROSS**

ANNEXE 5 : PRESENTATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'IFCS-TL

1. PRÉAMBULE

La fonction de cadre de santé évolue en réponse aux transformations sociétales et aux nouvelles attentes dans le secteur de la santé. Ce rôle exige de repenser les organisations pour les adapter aux besoins des usagers et à la qualité de vie des professionnels. Le cadre de santé est un acteur central du management, chargé de prendre des décisions justes, de favoriser la pluridisciplinarité et d'assurer la qualité des soins dans un environnement en mutation. Ses compétences managériales et pédagogiques sont développées tout au long de sa formation, notamment à l'IFCS-TL, qui propose des parcours favorisant la réflexion, la collaboration et l'innovation. Le cadre de santé, responsable d'équipes et garant de la continuité des soins, doit conjuguer exigences économiques et qualité du service rendu aux usagers. Il occupe également un rôle clé dans la formation des futurs professionnels, grâce notamment aux nouvelles approches pédagogiques et à la digitalisation.

2. PRÉSENTATION DE L'IFCS-TL

2.1. MISSIONS DE L'INSTITUT

Les missions de l'institut visent à :

- Dispenser une formation professionnalisante conduisant à la délivrance du Diplôme de Cadre de Santé et de diplômes universitaires
- Accompagner la professionnalisation des apprenants en leur permettant de construire leur identité professionnelle de cadre de santé et ainsi, favoriser leur employabilité
- Développer une vision prospective et stratégique de l'apprenant concernant les mutations des organisations de santé et leurs impacts sur le métier de cadre de santé
- Accompagner l'apprenant dans la conception, l'organisation et l'animation d'action de formation.
- Promouvoir la recherche en santé
- Proposer une offre de formation continue

2.2. LES ACTEURS DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique permanente travaille en collaboration avec des partenaires institutionnels, universitaires et libéraux. Ces différents intervenants, implantés dans le tissu sanitaire et social, régional et national, bénéficient d'une expertise reconnue. Tous les acteurs de la formation, permanents et vacataires sont fédérés autour du projet pédagogique de l'IFCS-TL.

2.2.1. Les membres permanents

Direction : Mme Nicole DAUVERGNE

Equipe pédagogique :

Valérie BOURGIN

Ghislaine COLOMB/Sandrine LOPET-LE PRIELLEC

Catherine PERICHON

Catherine PRESTAVOINE

Sylvia TOPOUZKHANIAN

Equipe administrative :

Christine BALIGAND

Alexandra SOMBARDIER

Centres de documentation :

- Centre Hospitalier Le Vinatier, dans le bâtiment de l'IFSI :
Tel : 04 37 91 55 36 - cdoc@ch-le-vinatier.fr
- Hospices Civils de Lyon, 5 avenue Esquirol – Lyon 3^e.
Tel : 04 72 11 29 99 - sa.documentationcentrale@chu-lyon.fr

Les stagiaires ayant souscrit à une inscription à la faculté Lyon 3 ont également accès aux bibliothèques universitaires.

2.2.2. Les partenaires professionnels

L'engagement de l'IFCS-TL s'affirme dans une réelle dynamique de travail partenarial. Ces partenariats sont conçus comme principe organisateur de la formation.

- **Les membres vacataires, représentants des différentes filières**, sont garants de la culture professionnelle spécifique à la filière concernée et assurent un rôle d'expertise professionnelle.
- **Les autres intervenants** sont des professionnels de qualifications diverses.

Dans le cadre de l'alternance « enseignements théoriques et stages », les formateurs permanents définissent en collaboration avec les formateurs vacataires :

- Les contenus du programme de formation qui leur sont délégués et pour lesquels ils interviennent en tant qu'experts.
- Les objectifs de stages et les principes d'accompagnement des stagiaires en stage. Au-delà des missions d'enseignement, l'équipe pédagogique et les intervenants vacataires assurent ponctuellement des fonctions de jurys, lors des évaluations des modules, des épreuves du concours d'entrée en IFCS et du jury final du Diplôme Cadre de Santé.

- **Les établissements** qui reçoivent les stagiaires : établissements de santé publics et privés, administrations, entreprises, réseaux de santé, organismes de santé publique et de formation...

2.2.3. Les partenaires universitaires

2.2.3.1. Dispositif de formation continue - Double diplomation DCS-Master

A l'IFCS-TL, le stagiaire a la possibilité de suivre un double cursus (DCS - MASTERS) en choisissant un Master 1 ou un Master 2 IAE ou IFROSS. Pour accéder à un des Masters proposés, le stagiaire devra

compléter un dossier à déposer sur la plateforme eCandidat de l'université Lyon 3. **Une inscription universitaire est obligatoire.**

Une commission VAPP (Validation des Acquis et Professionnels Personnels) se réunit et, selon le vœu du stagiaire, son cursus, ses résultats d'admission et ses diplômes universitaires, examine les demandes pour attribuer l'inscription aux différents Masters.

- **IAE : Masters Management et Administration des Entreprises, Parcours cadre hospitalier, Université Lyon 3**
 - **Master 1** : 25 places ; le stagiaire suit 74h de cours spécifiques dont 3 enseignements faisant l'objet d'évaluation.
 - **Master 2** : 15 places ; le stagiaire suit 137h de cours spécifiques (77h incluses dans le DCS) avec 6 évaluations.
- **IFROSS : Masters Management des Parcours et Organisation de Santé (MPOS), Université Lyon 3**
 - **Master 1** : 25 places ; le stagiaire suit 117h de cours spécifiques (97h30 incluses dans le DCS) dont 7 enseignements faisant l'objet d'évaluation.
 - **Master 2** : 25 places ; le stagiaire suit 44 h de cours spécifiques avec 3 évaluations.

L'obtention du Master 2 nécessite **le suivi et la validation du Master 1 et du Master 2.**

Tous les cours de Master sont dispensés à l'IFCS-TL et sont intégrés dans le planning de formation du lundi au vendredi. L'enseignement de l'anglais se déroule au Centre de Compétences en Langues (CCL) à la Manufacture des tabacs, Lyon 3.

2.2.3.2. Dispositif de formation discontinue - Double diplomation DCS-Master 2 IFROSS

L'IFCS-TL propose également une formation en discontinu en lien avec l'IFROSS. Cette formation double cursus permet l'obtention d'un diplôme cadre de santé et d'un Master 2, Management des Parcours et Organisations Sanitaires.

Les participants désirant valider les ECTS devront s'inscrire au master 1 puis au master 2 « Management des parcours et organisations de santé » proposé par l'IFROSS.

10 places sont ouvertes aux candidats qui réaliseront le double cursus (DCS + Master 2). Les stagiaires concernés demeurent en poste sur leur lieu professionnel.

3. LA CONCEPTION DE LA FORMATION

3.1. FINALITÉS DE LA FORMATION

Notre projet vise à former un cadre de santé garant des activités de santé dans le respect de l'humain tout en étant doté d'une vision réaliste des contextes dans lesquels il évolue. Le stagiaire apprend à :

- Développer une vision systémique des organisations et intégrer la dimension stratégique des situations de travail.
- Organiser et évaluer l'activité de soin ou de formation.
- Agir comme responsable de proximité et animateur d'une équipe de travail en unités fonctionnelles ou référent d'un groupe d'apprenants en formation, dans un contexte institutionnel donné.
- Créer les conditions de pratiques collaboratives interprofessionnelles et/ou interdisciplinaires et faciliter une coproduction de prestations de santé et de soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et accompagner des projets de changement.
- Favoriser le questionnement des professionnels sur leurs pratiques.
- Promouvoir une dynamique de recherche et d'innovation.

Notre projet s'attache à former les cadres de santé aux compétences suivantes¹ :

BLOC DE COMPETENCES RNCP	COMPETENCES VISEES	EVALUATIONS	MODULES
RNCP38443BC01 Planification, organisation et coordination de la production efficiente de soins au sein d'un secteur d'activités accueillant des usagers bénéficiaires de la mise en œuvre d'un projet de soins personnalisé pluridisciplinaire, en cohérence avec le projet de soins institutionnel	<ul style="list-style-type: none">- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin	Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématiques rencontrées en stage	1 – 2 - 6
RNCP38443BC02 Conception, organisation et mise en œuvre de dispositifs de formation initiale et continue dans le secteur de la santé et des soins	<ul style="list-style-type: none">- Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins- Organiser et coordonner les parcours de formation en	Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir	5

¹ RNCP38443

paramédicaux, en cohérence avec le projet pédagogique institutionnel	alternance dans le domaine de la santé et des soins - Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins	de problématiques rencontrées en stage	
RNCP38443BC03 Management et accompagnement des compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe pluri-professionnelle ou dans le cadre d'un parcours de professionnalisation	- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle - Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins	Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématiques rencontrées en stage Mémoire individuelle avec soutenance	5 - 6
RNCP38443BC04 Contrôle et évaluation de la qualité et de la sécurité de la production de soins ou des connaissances et des compétences professionnelles acquises en apprentissage	- Évaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins - Évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité - Contrôler et évaluer les activités - Conduire une démarche qualité et de gestion des risques	Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématiques rencontrées en stage Mémoire individuelle avec soutenance	4 - 5
RNCP38443BC05 Communication au sein d'une équipe encadrante, gestion de projet et production de connaissances	- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte - Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche	Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématiques rencontrées en stage Mémoire individuel avec soutenance	3 - 4

3.2. LES VALEURS QUI SOUS-TENDENT LE PROJET DE FORMATION

Les pratiques pédagogiques se construisent sur des principes humanistes et visent des valeurs telles que l'altérité, le respect, l'intégrité, l'équité et se concrétisent par une attention portée à chaque stagiaire.

Nous favorisons un dialogue permanent avec le stagiaire sur la singularité de son projet professionnel inscrit dans un collectif, ce qui donne sens à l'ensemble de sa formation.

3.3. LES ORIENTATIONS DU PROJET DE FORMATION

Nous proposons une pédagogie centrée sur l'adulte en formation professionnelle autour de trois orientations :

3.3.1. Positionnement professionnel

Le positionnement professionnel nécessite un ajustement permanent entre soi et les autres, entre ses valeurs professionnelles, ses missions, son statut, les exigences institutionnelles et la demande sociale.

L'engagement en formation est central tant il est porteur de développements de projets personnels, professionnels, de réalisation de soi au sein d'un collectif.

Il se mesure sur des actes concrets durant la formation comme :

- La prise de parole dans les groupes de travail, nécessaire à la richesse des points de vue,
- L'affirmation de sa pensée dans une volonté argumentative et constructive,
- Les productions collectives de la conception au résultat,
- Les démarches individuelles ou groupales pour rediscuter le sens de l'activité de formation afin de s'approprier les savoirs.

Il s'agit pour le stagiaire dans la sécurité de l'espace de formation de développer et de construire un discours professionnalisé. Ce dernier s'argumente autour du management, de la formation des professionnels de santé, en tenant compte des liens fonctionnels et hiérarchiques dans organisations de santé. Le stagiaire mobilise ainsi des capacités à s'affirmer, à prendre des décisions et à les soutenir dans l'action.

Nous estimons ces principes pédagogiques essentiels, tant dans un contexte pédagogique que managérial, au cœur de trois logiques : soignante, médicale et administrative.

3.3.2. Analyse de l'expérience/analyse du travail

Il s'agit de permettre à chaque stagiaire d'analyser des situations vécues dans une dimension managériale et/ou de formation.

Cette démarche réflexive conforte une assise à l'expérience du stagiaire et la valorise.

C'est en qualité d'acteur que le stagiaire identifie les enjeux et les questionnements pour ensuite préciser les connaissances et savoirs acquis ainsi que les compétences mobilisées selon les situations.

L'analyse de l'expérience permet ainsi de mettre en évidence la tension entre travail prescrit et travail réel et contribue à développer sa conception de la pratique professionnelle.

La théorie dans ce contexte de formation est une ressource et non une finalité car elle ne peut, à elle seule, orienter l'action du professionnel.

Il s'agit pour nous de favoriser la dimension théorique de l'action en promouvant la culture de recherche. Ainsi, nous l'avons souligné dans l'avant-propos, cette dernière, puissant vecteur de professionnalisation et d'évolution des pratiques, est notamment mobilisée lors de l'élaboration d'un mémoire.

3.3.3. Relation/Communication

La formation constitue le terrain privilégié d'une ouverture pluri-professionnelle, de dynamiques de groupes, d'apprentissages des relations de travail et de prises en compte des conflits.

L'équipe pédagogique propose, accompagne et valide les démarches, de présentation de travaux collectifs et individuels. Il s'agit pour le stagiaire cadre de confronter ses productions à l'analyse de ses pairs, des formateurs et des professionnels (principe du socioconstructivisme).

Informar, transmettre, convaincre, décider, susciter la réflexion, animer le travail et l'analyse de la pratique sont autant de processus communicationnels qui fondent les actions du cadre de santé.

3.4. LES STRATEGIES PEDAGOGIQUES

3.4.1. Le projet d'accompagnement en formation

Le projet d'accompagnement est transversal par nature et s'inscrit au cœur de la philosophie du projet de formation. Il s'inscrit dans un contexte particulier de retour de l'adulte en formation, avec toute la complexité associée.

L'accompagnement collectif et/ou individuel est centré sur la maturation des choix professionnels du stagiaire et sur son parcours de formation. Il concourt à favoriser les processus d'apprentissage en s'appuyant sur les expériences des stagiaires dans une démarche réflexive.

Il se déroule sous la forme de groupes identiques tout au long de l'année et animés par un formateur référent. Ceux-ci favorisent les échanges, et l'étayage entre pairs et s'inscrivent, de fait, dans le concept de socioconstructivisme.

Trois axes de travail sont poursuivis :

1. Accompagnement du parcours et du projet de formation du stagiaire : des séances collectives, entretiens individuels formalisés et à la demande du stagiaire et/ou du formateur référent si nécessaire.
2. Accompagnement et préparation autour des activités liées aux stages sous forme : de mise en perspective des objectifs, recherche des lieux de stage et analyse de l'expérience vécue en stage (sur la base d'une séance par stage).

3. Analyse de situations professionnelles (méthodologie de l'Analyse des Pratiques Professionnelles).

De manière plus opérationnelle, ce projet vise les objectifs suivants :

- S'inscrire dans une dynamique de groupe et dans un travail coopératif
- Maîtriser sa manière de communiquer et savoir s'exprimer en public
- Apprendre à repérer et à mesurer ses modes de relation à l'autre
- S'appuyer sur le principe d'alternance de la formation pour :
 - o Construire des objectifs de stage
 - o Réaliser des bilans de stage
 - o Analyser des situations de stage
- Mobiliser la démarche d'analyse de pratiques professionnelles (mises en situation pédagogique)
- Savoir s'autoévaluer et maîtriser les outils d'évaluation dans son parcours de formation
- Se préparer à la prise de poste.

3.4.2. Alternance intégrative

Nos principes pédagogiques sont ancrés dans l'alternance intégrative, laquelle valorise la construction de connaissances contextualisées et de compétences professionnelles.

À ce titre, l'équipe pédagogique veille à ce que les apports théoriques et praxéologiques développés lors de cours magistraux et de travaux dirigés (sous forme de travaux de groupes, de jeux de rôles ou de simulation) viennent s'intégrer et supporter les travaux demandés pendant les stages. Par ailleurs pour développer la mise en œuvre de ces ressources lors des situations de travail rencontrées en stage, la durée de stage des modules 4 et 5 est de 3 semaines. De même, le stage du module 1 est scindé par une semaine de formation à l'institut, pour favoriser l'apprentissage de l'analyse sociologique des organisations d'une situation de stage.

Le stage se partage en coresponsabilités avec les instituts de formation et les établissements accueillant les apprenants. Des contacts et ajustements sont régulièrement effectués entre les équipes d'accueil et les formateurs responsables des modules pour garantir un accompagnement plus personnalisé. Le choix des lieux de stage est ajusté en lien avec la construction du projet professionnel du stagiaire. Des échanges sous forme de travaux dirigés sont organisés lors des retours de stage dans une perspective d'analyse des pratiques professionnelles. Par ailleurs, des visioconférences sont proposées aux groupes référents lors des stages 4 et 5 sur la base du volontariat ou/et à la demande individuelle des stagiaires.

3.5. PRÉSENTATION DES MODULES

3.5.1. Module 1 : Initiation à la fonction cadre – 90h

Référentes module : Ghislaine COLOMB et Sandrine LOPET-LE PRIELLEC

➤ Orientations générales du module

Le module initie la découverte de la fonction d'encadrement et de ses modes de management au sein d'organisations différentes en dehors du secteur sanitaire et social pour enrichir ses pratiques. Il permet à l'étudiant de s'approprier des clés de lecture de l'organisation en entreprise. Il invite l'étudiant à préciser son projet professionnel, appréhender les fondamentaux en management en confrontant ses représentations, son expérience, ses points de vue dans des groupes de travail. Il ouvre sur les champs conceptuels et réflexifs de la fonction cadre afin de mettre en évidence les complexités de situations de travail pour comprendre, décider et agir.

➤ Compétences visées/apprentissages

COMPÉTENCES VISÉES RNCP	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin	Savoir exercer une observation critique et constructive des modes d'encadrement en entreprise dans la complexité des organisations
- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin	S'engager dans une démarche d'analyse de l'expérience au travail pour situer les ressources, les potentialités de chacun. S'approprier les outils de l'analyse stratégique et systémique pour développer une dimension sociologique compréhensive dans et pour le management
Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin	Contribuer à la gestion économique et financière de l'unité fonctionnelle et/ou du pôle

➤ Stratégies pédagogiques

Envisagées comme une ouverture sur le management de l'entreprise, la première semaine de stage est initiée très tôt dans le module pour concrétiser une démarche d'observation et de dialogue autour du management de proximité à partir d'expériences et/ou de représentations des modes d'encadrement. Les deux dernières semaines s'appuient sur une lecture sociologique afin de décrire le jeu stratégique des acteurs de l'entreprise.

Les intervenants choisis dans le champ des sciences humaines, sociales et de gestion développent des savoirs fondamentaux pour une visée compréhensive du management : en Psychologie, Sociologie et Développement des Organisations, Économie, Management et Stratégie d'entreprise.

Les cours magistraux sont dispensés par des universitaires et des formateurs.

Les travaux dirigés animés par des formateurs et des universitaires accompagnent l'intégration de ces savoirs, la mobilisation de méthodologies et la valorisation de l'expérience.

➤ Le stage

Il s'effectue en entreprise hors secteur sanitaire et médico-social. Les objectifs de stage permettent au stagiaire :

- Découvrir une organisation hors secteur sanitaire
- Appréhender les missions du cadre dans l'exercice d'un management de proximité

Durant ce stage, l'apprenant devra :

- Élargir ses représentations sur d'autres pratiques managériales pour enrichir son projet professionnel
- Découvrir et comprendre la place des cadres dans un environnement hors secteur sanitaire
- Appréhender le fonctionnement d'une entreprise, d'une administration
- Comprendre les liens de cette organisation avec son environnement.

➤ Modalités de validation

À l'oral : L'oral a lieu à l'issue de la première semaine de stage. L'apprenant effectue une observation en entreprise et réalise sur un rapport d'étonnement. Il s'appuie sur une situation identifiée en stage pour développer un questionnement managérial. Il expose son travail devant un formateur de l'IFCS-TL et/ou un vacataire extérieur.

À l'écrit : L'apprenant réalise un écrit de cinq pages au maximum hors annexes sur l'analyse stratégique et systémique des jeux d'acteurs à partir d'une situation rencontrée en stage.

Le module est validé si la note moyenne des deux épreuves est égale à 10/20.

Pour toute absence lors des travaux préparatoires pour l'évaluation groupale, les modalités de complément de travail seront communiquées au stagiaire concerné.

Pour toute absence lors de l'évaluation orale, une date de rattrapage sera fixée ultérieurement et communiquée au stagiaire concerné par écrit. Les modalités d'évaluation restent à l'appréciation du formateur évaluateur.

3.5.2. Module 2 : Santé Publique - 90h

Référentes module : Valérie BOURGIN et Sylvia TOPOUZKHANIAN

➤ Orientations générales du module

Ce module cherche à croiser les regards selon différentes approches socio-anthropologiques afin de travailler la méthodologie de projet et leur pilotage, en coopération avec les autres professionnels de santé et du médico-social.

➤ Compétences visées / Apprentissages

COMPETENCES VISEES RNCP	OBJECTIFS DE FORMATION
- Comprendre les enjeux de santé publique	Acquérir à partir de son domaine professionnel une approche interprofessionnelle et pluridisciplinaire des problèmes de santé.
- Situer la place du cadre de santé au sein de notre système de santé	Appréhender l'organisation du secteur sanitaire et social pour pouvoir faciliter le travail en réseau.
- Réaliser des démarches et projets de santé publique	Être capable de concevoir, élaborer, mettre en œuvre et évaluer des démarches et projets de santé publique en équipe pluri professionnelle.

➤ Stratégies pédagogiques

Les stagiaires seront initiés à un travail de lecture systémique et stratégique de l'environnement des établissements de santé dans lesquels s'inscrira leur future activité managériale, leur permettant :

- Un premier niveau d'appropriation des réglementations existantes
- Une sensibilisation aux concepts d'Intérêt Général, de Territoire et de Gouvernance en vue de dépasser une simple approche prescriptive des modalités de financement, de planification et de régulation des systèmes et établissements de santé
- Une relecture de la période COVID

Ils porteront ensuite un travail groupal en santé publique, au travers d'une thématique d'actualité choisie parmi plusieurs possibilités et d'une problématique de recherche propre au groupe.

➤ Modalités de validation

Présentation orale et collective de l'analyse d'un projet de travail partenarial en santé publique en groupe.

L'évaluation de cette épreuve reste individuelle. Elle donne lieu à une note sur 20. Le module est validé si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Pour toute absence lors des travaux préparatoires pour l'évaluation groupale, les modalités de complément de travail seront communiquées à l'étudiant(e) concerné(e).

Pour toute absence lors de l'évaluation orale, une date de rattrapage sera fixée ultérieurement et communiquée à l'étudiant(e) concerné(e) par écrit. Les modalités d'évaluation restent à l'appréciation du formateur évaluateur.

3.5.3. Module 3 : Initiation à la recherche et analyse des pratiques – 90h

Référentes module : Sylvia TOPOUZKHANIAN et Catherine PÉRICHON

➤ Orientations générales du module

Le module « initiation à la recherche et analyse des pratiques » permet de s'initier à la culture scientifique. La recherche contribue à professionnaliser le stagiaire et à favoriser l'évolution des pratiques professionnelles par un questionnement ancré sur des situations professionnelles. Cette orientation se traduit par une exploration théorique et se finalise par l'écriture d'un mémoire professionnel.

Centré sur la méthodologie de recherche en Sciences Humaines et Sociales, le module 3 met l'accent sur l'enseignement de la méthodologie, la description et l'analyse de situations professionnelles, l'exploration conceptuelle, le recueil et l'analyse de données, la problématisation, la synthèse et l'expression écrite. Il permet d'acquérir une rigueur de raisonnement et d'argumentation, une structuration de la pensée, la capacité de formalisation et l'optimisation de méthodes de travail. Ces principes fondamentaux de la démarche scientifique constituent des compétences spécifiques précieuses pour l'exercice de la fonction d'encadrement et de formation.

L'apprentissage de la démarche de recherche est un puissant vecteur de professionnalisation, d'évolution des pratiques professionnelles et de valorisation des écrits professionnels. De plus, la réalisation d'un travail de recherche permet d'établir des liens entre approches théoriques et praxéologiques. Le développement de cette culture sensibilise les stagiaires aux différents types de sciences, à la contribution que peut apporter la recherche dans les champs de la clinique et de la pédagogie.

L'analyse de pratiques vise à se repérer dans le savoir des sciences humaines, dans l'acquisition des contenus, pour comprendre l'usage que le cadre de santé peut en faire dans la pratique effective de son métier. À chacun, d'apprendre ensuite à articuler ces savoirs constitués à des savoirs d'expérience. Pour allier les connaissances apprises des sciences humaines et sociales à une capacité à les mobiliser, il faut les enrichir par la pratique, en engageant une réflexion en équipe. En effet, la distanciation nécessaire à sa pratique impose de construire des dispositifs qui permettent d'éprouver les situations pour ensuite en parler, les partager avec d'autres, chercher à comprendre. Cela exige d'avoir instauré un climat de confiance et de respect pour favoriser l'émergence de la parole. Pour ce faire, la confrontation des représentations et des pratiques de chacun favorisera la prise de conscience et une évolution possible.

➤ Compétences visées/apprentissages :

COMPETENCES VISEES RNCP	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> -Appréhender l'épistémologie de la recherche en sciences humaines et sociales -Conduire une analyse critique des pratiques professionnelles -Comprendre pour s'approprier le processus de recherche -S'initier aux méthodologies et aux outils de la recherche -Problématiser, conceptualiser, et réaliser une démarche de recherche exploratoire structurée et argumentée en lien avec l'exercice professionnel -Comprendre l'intérêt de la recherche dans l'amélioration des pratiques professionnelles

➤ Stratégies pédagogiques

La stratégie du module s'appuie sur :

- L'alternance d'enseignements universitaires et professionnels avec l'organisation de séminaires de recherche conduits tout au long de la formation.
- La recherche documentaire

➤ Modalités d'évaluation

Rédaction d'un mémoire individuel restitué au mois de mai et donnant lieu à soutenance au courant du mois de juin. Le mémoire permet de valider les modules 3 et 6, si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20. Seuls peuvent être autorisés à soutenir leur mémoire, les stagiaires ayant préalablement validé les modules : 1, 2, 4 et 5.

La méthodologie décrite concerne l'ensemble des travaux de recherche, des exigences supplémentaires sont attendues pour les stagiaires inscrits en Master 2.

3.5.4. Module 4 : Fonction d'encadrement - 150 heures

Référentes module : Catherine PRESTAVOINE et Sandrine LOPET-LE PRIELLEC

➤ Orientations générales du module

Le module « fonction d'encadrement » permet de former des cadres de santé capables, dans un environnement sanitaire et social en évolution, d'accompagner les changements d'organisation, d'assurer des fonctions managériales multiples et variées. Dans cette complexité, il convient de savoir articuler et combiner diverses compétences. D'autre part, il est nécessaire de garantir un exercice éthique de l'activité

clinique, par la priorisation de l'humain dans les collectifs de travail pour rendre pérenne le service rendu à la personne. De plus favoriser les coopérations pluri professionnelles et la recherche de l'efficacité dans un contexte économique contraint, sera également une clef de voûte du travail du cadre. Enfin ce module s'attache à développer des aptitudes réflexives et analytiques pour donner, voire redonner sens à l'action et par l'action.

➤ Compétences visées/ apprentissages

COMPETENCES VISEES RNCP	OBJECTIFS DE FORMATION
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle	Intégrer le management et le développement des compétences dans l'accompagnement des parcours professionnels
- Contrôler et évaluer les activités	Evaluer, contrôler, garantir la qualité et la sécurité des soins et des prestations associées
- Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité	Questionner et analyser sa pratique
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte	Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication, diffusion et traçabilité de l'information

➤ Stratégies pédagogiques

Elle s'articule autour de pratiques managériales emblématiques associées aux compétences visées. Elle s'appuie sur des apports théoriques, des travaux dirigés et un stage de 3 semaines.

Les apports théoriques sont conçus comme des ressources pour penser la pratique.

Les travaux dirigés sont proposés comme des espaces d'apprentissage, de confrontation et de questionnement des expériences professionnelles pour s'exercer aux conditions de la pratique.

➤ Le stage

Le stage, d'une durée de 3 semaines, est le lieu privilégié pour observer, repérer des situations managériales concrètes qui feront l'objet d'analyse de pratiques. Il permet :

- Une approche de l'environnement micro et macro organisationnel d'une structure de santé et plus particulièrement de l'unité fonctionnelle et/ou d'un pôle
- Un repérage des missions, fonctions des cadres et de l'organisation des prestations
- Une confrontation à l'activité réelle du cadre de santé.

Les objectifs de stage permettent à l'apprenant :

- ⇒ Une approche de l'environnement micro et macro organisationnel d'une structure de santé et plus particulièrement de l'unité fonctionnelle ;
- ⇒ Un repérage des missions, fonctions des cadres et de l'organisation des prestations ;
- ⇒ Une confrontation à l'activité réelle du cadre de santé ;
- ⇒ La réalisation des attendus de l'IFCS-TL (analyse managériale) ;
- ⇒ L'atteinte de ses objectifs personnels.

➤ Modalités d'évaluation

ÉCRIT : Rédaction d'un dossier de 5 pages (hors annexes) : travail d'explicitation et d'analyse d'une situation managériale rencontrée en stage.

ORAL : A partir d'un cours magistral sur la conduite du changement. Choisir une situation de travail problématique liée au changement, faire un diagnostic en utilisant un ou des modèles sociologiques et identifier quelles auraient été les pistes possibles à suivre (sociologique et/ou managériale).

Le module est validé si la note moyenne des deux épreuves est égale à 10/20.

Pour toute absence lors des travaux préparatoires pour l'évaluation groupale, les modalités de complément de travail seront communiquées à l'étudiant(e) concerné(e).

Pour toute absence lors de l'évaluation orale, une date de rattrapage sera fixée ultérieurement et communiquée à l'étudiant(e) concerné(e) par écrit. Les modalités d'évaluation restent à l'appréciation du formateur évaluateur.

3.5.5. Module 5 : Fonction de formation - 150 heures

Référentes module : Catherine PÉRICHON et Valérie BOURGIN

➤ Orientations générales du module

Le module 5 vise à développer un socle de connaissances théoriques ainsi que des appuis méthodologiques sur la pédagogie et, d'une manière plus générale, sur la formation pour adulte dans les métiers du soin et de la santé.

La finalité de ces enseignements est de permettre aux stagiaires de développer des compétences pédagogiques transférables dans des activités de formation mais également dans des fonctions managériales.

➤ Compétences visées

COMPETENCES VISEES RNCP	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins - Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins - Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins 	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les besoins en formation des stagiaires et/ou du personnel, mettre en œuvre les actions de formation nécessaires -Organiser et animer des situations d'apprentissage -S'approprier les méthodes et les techniques pédagogiques -Mettre en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes au regard du contexte évolutif des formations et des apprenants -Acquérir les outils de gestion financière et matérielle des actions de formation.
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins 	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser les conditions de réussite de la formation pour les stagiaires -Accompagner le parcours de professionnalisation des stagiaires
<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins 	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluer les résultats des stagiaires en terme de progression -Mesurer et accompagner l'acquisition des compétences des stagiaires en formation et/ou des professionnels de santé

➤ Stratégies pédagogiques

Les stagiaires bénéficieront de cours magistraux leur permettant d'acquérir des connaissances pédagogiques. Ils participeront également à différents travaux de groupe. Ces dispositifs pédagogiques interactifs constituent un environnement sociocognitif permettant à chacun de développer des nouvelles compétences. Ce travail de confrontation des savoirs et des représentations favorise la dynamique collective mais aussi l'organisation (travail de régulation et de structuration) nécessaire au sein du groupe.

Les méthodes pédagogiques déployées permettent de mailler les apprentissages avec des recherches personnelles individuelles et groupales, des mises en situation et de la simulation.

Le stage de 3 semaines est un lieu privilégié **d'une pratique en situation**. Il permet au stagiaire de confronter ses apports académiques à des savoirs d'actions afin de faire évoluer sa représentation de la fonction de cadre de santé formateur et ainsi acquérir des compétences pédagogiques. Il est une riche opportunité :

- de rencontres avec les apprenants et ainsi de pouvoir appréhender la relation pédagogique.
- d'échanges avec les cadres de santé formateurs afin d'aborder concrètement l'ingénierie pédagogique dans une démarche de professionnalisation.

Avant le départ en stage, le stagiaire aborde les enjeux d'une formation professionnelle pour adulte en vue d'en comprendre les dimensions règlementaires, d'ingénierie de formation et de pratiques pédagogiques. Aussi à partir de six thématiques proposées par les formateurs, le stagiaire en groupe de travail explore différentes problématiques de formation.

Cette préparation permet au stagiaire une meilleure intégration dans le lieu de stage où il pourra repérer voire réaliser une action de formation devant un public en apprentissage. Au cours du stage, le stagiaire affine le travail d'analyse et l'étoffe au gré des observations et des échanges qu'il réalise avec l'équipe pédagogique et les apprenants. Cette action contribue également à nourrir l'élaboration du travail d'analyse de la problématique choisie.

Au niveau méthodologique, un temps est dévolu à l'issue du stage, à l'élaboration d'un poster à visée pédagogique.

➤ Modalités d'évaluation

L'évaluation orale est effectuée à partir de la présentation/argumentation groupale du poster collectif.

L'évaluation écrite porte sur les appréciations méthodologiques et conceptuelles de la construction du poster, la dynamique de groupe par l'intermédiaire de la réalisation d'un carnet de bord.

Le module est validé si la note moyenne des deux épreuves est égale à 10/20.

Pour toute absence lors des travaux préparatoires et/ou pour l'évaluation groupale, les modalités de complément de travail seront communiquées à l'étudiant(e) concerné(e).

3.5.6. Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnelle : 150 heures

Référente module : Catherine PRESTAVOINE et Sandrine LOPET-LE PRIELLEC

➤ Orientations générales du module

Ce module de fin de formation poursuit l'intention d'accompagner les stagiaires à concrétiser leur projet professionnel de futur cadre. Il leur permet d'approfondir les connaissances acquises au cours de la formation en vue de se projeter dans une prise de poste imminente.

Le module comme un temps charnière entre le cursus de formation et la prise de fonction, est un espace privilégié où le stagiaire va pouvoir s'approprier les différents éléments de son parcours en formation et prendre conscience des compétences acquises.

➤ Compétences visées

Il s'agit de permettre à chaque stagiaire d'approfondir ses capacités à :

- Consolider son projet professionnel

- Affiner son positionnement professionnel
- S'inscrire dans une logique de collaboration pluri - professionnelle

COMPÉTENCES VISÉES RNCP	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
-Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin	Consolider son projet professionnel Affiner son positionnement professionnel
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle	S'inscrire dans une logique de collaboration pluri – professionnelle

➤ Stratégies pédagogiques

Le module est composé d'un socle commun de connaissances complété par des espaces spécifiques réservés à deux options possibles : Management/encadrement, pédagogie/andragogie, avec ou sans complément en santé publique.

L'ingénierie pédagogique du socle commun et des options est dialoguée, partagée entre les deux formateurs responsables du module et les stagiaires. Elle fait l'objet d'une co-construction dans le respect des besoins exprimés. Cette modalité doit permettre une approche la plus différenciée possible, de façon à ce que chaque stagiaire puisse construire « ses approfondissements » en fonction de son projet professionnel ou de son projet de prise de fonction.

➤ Le stage

Le stage de 4 semaines de fin de formation s'effectue en unité fonctionnelle ou dans un institut de formation. Il doit permettre un approfondissement de la fonction d'encadrement ou fonction pédagogique. À ce titre, l'objectif institutionnel vise à ce que l'étudiant puisse se préparer à l'exercice de sa future fonction managériale au regard de son projet professionnel et en lien avec les axes d'approfondissement.

Les objectifs personnels de l'étudiant peuvent le conduire à explorer d'autres secteurs et d'autres activités en dehors de l'unité où il effectue le stage.

➤ Validation du module

Le mémoire valide les modules 3 et 6 si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Seuls les stagiaires ayant préalablement validé les modules 1-2-4 et 5 sont autorisés à soutenir leur mémoire.

4. TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : MASTER 1 ET 2 IFROSS (MANAGEMENT DES PARCOURS ET ORGANISATION DE SANTE)

Responsable(s) : Camille PFEFFER, Professeur en sciences de gestion.

La gestion d'un service ou d'une unité requiert des compétences managériales et juridiques de plus en plus développées pour animer les équipes, concevoir et piloter les processus et parcours de soins, et répondre aux injonctions de performance clinique et économique auxquels sont soumis les établissements. Elle nécessite également de conjuguer les savoirs et savoir-faire sanitaires et médico-sociaux pour développer les complémentarités entre et à l'intérieur des structures ou méta-structures (groupements hospitaliers de territoire, GCS, GCSMS...) sur les territoires de santé. Le développement et le renforcement de ces compétences sont un enjeu majeur pour les cadres de proximité confrontés au défi de l'adaptation permanente de leurs services. C'est pourquoi ce master propose un parcours complet et modulaire incluant un master 1 et un master 2.

Les enseignements IFROSS à l'IFCS-TL :

Intitulé des enseignements Master 1	Intitulé des enseignements Master 2
Nombre de places : 25 ✓ Volume horaire : 117 hors évaluation 7 enseignements faisant l'objet d'évaluation	Nombre de places : 25 ✓ Volume horaire : 44 hors évaluation 3 enseignements faisant l'objet d'évaluation
Structuration régulation et évolutions du secteur sanitaire	Anglais
Fondamentaux de la logique juridique appliquée à la santé	Budget et contrôle de gestion
Gestion de la production et des processus	Diagnostic stratégique en milieu sanitaire
Evaluation/audit et diagnostic	
Leadership et management d'équipe	
Informatique de gestion	
Anglais	

L'obtention du Master 2 nécessite le suivi et la validation des enseignements du Master 2 **et** du Master 1.

ANNEXE 2 : MASTER 1 ET 2 MAE (MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES, PARCOURS CADRE HOSPITALIER)

Responsable(s) : Sandrine VIVIAN, Maître de conférences associée.

La formation de Master 2 Management et Administration des Entreprises, parcours Cadre hospitalier, est dite de double compétence puisqu'elle s'adresse à un public de cadres de santé qui souhaitent acquérir les concepts, démarches, méthodes et outils de gestion et de management des organisations. Il s'agit d'apporter aux participants des grilles de lecture et d'analyse des situations de travail mais aussi des leviers d'action et d'amélioration.

Les enseignements visent à présenter les principaux concepts de la gestion et du management mobilisables par les cadres au sein d'organisations de santé et utilisés par les spécialistes de la gestion qu'ils appartiennent à ces structures ou qu'ils interviennent lors d'audit, de missions de conseil... La diversité des notions abordées est représentative de la variété des problèmes de gestion que l'on retrouve aujourd'hui dans les établissements. Les problématiques relatives au management par projet, aux réseaux, à la performance globale... sont particulièrement mises en avant.

L'objectif de la formation est d'accompagner le développement des compétences managériales des professionnels impliqués dans une fonction de gestion d'équipe et de pilotage médico-économique, et de proposer de nouveaux cadres d'analyse des pratiques mises en œuvre sur le terrain. Elle constitue par ailleurs, un lieu favorisant la réflexion sur la pratique managériale nourrie par les enseignements et les échanges d'expériences. Un regard distancié et critique sur certaines approches managériales et organisationnelles incite à coconstruire une démarche spécifique à chaque entité. Il s'agit d'aider les futurs cadres (supérieurs) à revisiter le management opérationnel mais aussi à participer activement à l'élaboration des feuilles de route / projets stratégiques des établissements, groupements, réseaux...

La formation de Master permet d'accéder à des postes de direction de pôle ou d'établissement du secteur sanitaire et social, de chargés d'études ou de projets au sein d'organismes professionnels de la filière santé, de chargés de projet organisation et performance dans des organisations de santé ou médico-sociales, de consultants dans des cabinets spécialisés...

L'obtention du Master 2 nécessite le suivi et la validation des enseignements du Master 2 **et** du Master 1.

<p>Intitulé des enseignements Master 1</p> <p>Nombre de places : 25</p> <p>✓ Volume horaire master 1 : 74h hors évaluation</p> <p>3 enseignements faisant l'objet d'évaluation</p>	<p>Intitulé des enseignements Master 2</p> <p>Nombre de places : 15</p> <p>✓ Volume horaire spécifique du master 2 : 137h hors évaluation</p> <p>6 enseignements faisant l'objet d'évaluation</p>
Droit des affaires	Anglais
Systeme d'information pour le manager	Management stratégique
Marketing	Management par projet et accompagnement du changement organisationnel
Fondamentaux de la logique juridique appliquée à la santé	Leadership et management d'équipe

ANNEXE 3 : DISPOSITIF DE FORMATION CONTINUE- DOUBLE DIPLOMATION DCS-MASTER IAE IFROSS

Continu DCS- Master 1 et/ou 2	Pré requis Master 1 IFROSS et IAE	Pré requis Master 2 IFROSS et IAE	Pré requis IFCS-TL
	<p>Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le champ de la santé.</p>	<p>Une expérience minimum de 2 années de faisant fonction de cadre de santé à la date de la rentrée à l'IFCS-TL ou une expérience dans des situations managériales et/ou de gestion de projet, équivalente. Une licence (Bac 3), un Master 1 (Bac +4) ou toute formation équivalente ainsi que les notes obtenues lors de la sélection en IFCS seront des éléments d'appréciation pour le jury universitaire. Le jury de la VAPP reste souverain pour l'examen des situations présentées.</p>	
<p>Discontinu DCS- Master 2 IFROSS</p>		<p>Admission en MASTER 1, (1ère année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'une Licence (Bac+3), ou toute formation jugée équivalente, et d'une mission de management de personnes ou de projet dans le cadre de son emploi actuel. <p>Admission en MASTER 2, (2ème année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un Master 1 (Bac+4), ou toute formation jugée équivalente, • et d'une expérience minimale d'encadrement d'un an • et d'une mission de management de personnes ou de projet dans le cadre de son emploi actuel. 	<p>Avoir un diplôme issu des 13 métiers paramédicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Avoir exercé durant 4 ans à temps plein au 1er janvier de l'année du concours -Avoir réussi préalablement au concours d'entrée à l'IFCS-TL de l'année en cours ou être bénéficiaire d'un report de formation -Fournir une attestation d'employeur justifiant l'exercice actuel d'une mission de management de personnes ou de projet dans le cadre de son emploi actuel.

ANNEXE 4 : DISPOSITIF DE FORMATION DISCONTINUE- DOUBLE DIPLOMATION DCS-MASTER 2 IFROSS

L'IFCS-TL propose également une formation en discontinu en lien avec l'IFROSS. Cette formation double cursus permet l'obtention d'un diplôme cadre de santé et d'un Master 2, Management des Parcours et Organisations Sanitaires.

Les participants désirant valider les ECTS devront s'inscrire au master 1 puis au master 2 « Management des parcours et organisations de santé » proposé par l'IFROSS.

Pour s'inscrire au Master, les participants devront déposer sur la plate-forme d'inscription de l'université Jean Moulin Lyon 3 (e-candidat) un dossier de candidature permettant de justifier les pré requis pour intégrer le Master 2 POS IFROSS à l'IFCS-TL (cf site internet IFCS-TL).

Un jury d'admission composé de représentants de l'IFROSS et de l'IFCS-TL statuera sur les dossiers présentés.

➤ **Inscription administrative**

Afin de permettre la validation d'ECTS, outre l'inscription pédagogique auprès de l'IFCS-TL, l'inscription administrative universitaire est obligatoire et individuelle dans le respect du calendrier fixé par l'Université. Le participant qui n'aura pas satisfait à cette obligation ne sera pas autorisé à suivre les cours ni à passer les examens. A titre indicatif, pour l'année universitaire 2024-2025, l'inscription individuelle s'élève à 250,00 €. Chaque participant devra procéder à son inscription dès que le jury d'admission aura validé son dossier.

➤ **Organisation du cursus de formation**

Le régime des études et des examens qui s'applique est celui du Master « Management des parcours et organisations de santé »

La gestion de la scolarité des participants inscrits dans le Master « Management des parcours et organisations de santé » de l'IFROSS est assurée par l'IFROSS.

L'IFROSS se charge :

- De valider auprès des participants leur acceptation dans le programme faisant suite au jury d'admission ;
- D'inscrire les étudiants dans le cursus une fois leur inscription administrative auprès de l'Université Jean Moulin Lyon 3 régularisée ;
- D'organiser et suivre le déroulement des enseignements universitaires (522 h) ;
- De préparer le relevé de notes des participants, relevé sur lequel apparaissent les crédits obtenus et le transmettre aux étudiants ;
- De réceptionner et traiter les travaux de validation des étudiants relevant des cours évalués par l'IFROSS.

L'IFCS-TL se charge :

- De l'inscription pédagogique des participants au sein du Master « Management des parcours et organisations de santé »
- D'organiser et de dispenser le module 5 (Fonction de formation)

- D'accompagner pédagogiquement le stagiaire en particulier sur la partie individuelle du mémoire.

➤ **Modalités du déroulement des enseignements**

Les prestations de formation ainsi que les épreuves permettant la validation des crédits :

- Sont organisées dans des locaux de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour les modules de formation organisés par l'IFROSS ;
 - 1ère année : 9 blocs de 5 jours répartis entre octobre et juillet
 - 2ème année : 9 blocs de 5 jours répartis entre septembre et mai et soutenance en juin
- Sont organisées dans les locaux de l'IFCS –TL pour le module de formation à la pédagogie.
 - Durant la première ou deuxième année, 4 blocs de 5 jours
 - 1 stage de 105 heures dans un institut de formation et/ou de formation continue et/ou dans le service du candidat.

ANNEXE 5 : PRESENTATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'IFCS-TL

Fonction	Prénom Nom	Diplômes professionnels	Diplômes Universitaires	Référent filière
Coordinatrice des soins Directrice GCS IFCS-TL	Nicole DAUVERGNE nicole.dauvergne@ifcstl.fr	DE IDE	DUFA (1993) Licence Sciences Éducation (1997) Maitrise Management IFROSS Lyon III – (2006) Directrice des soins EHESP (2011)	Toutes filières paramédicales
Cadre supérieure de santé chargée de formation	Valérie BOURGIN Tel : 04 81 92 57 38 valerie.bourgin@ifcstl.fr	DE IDE DCS	Master 1 Sciences de l'Éducation, ISPEF, Université Lumière Lyon 2 - 2013 Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation, Université Lumière Lyon 2 - 2018	Référente profession infirmière
Cadre supérieure de santé chargée de formation	Ghislaine COLOMB Tel : 04 81 92 57 39 ghislaine.colomb@ifcstl.fr	DE IDE DCS	DIU Réflexion éthique et philosophique pour le soin, l'enseignement et la recherche en santé Université Lyon 1 Maîtrise en sciences de l'éducation Université Lyon 2 Master en sciences humaines et sociales, mention philosophie spécialité philosophie générale Université Lyon 3 - 2008	Référente profession infirmière
Cadre supérieure de santé chargée de formation	Sandrine LOPET-LE PRIELLEC Tel : 04 81 92 57 28 sandrine.lopet-le-priellec@ifcstl.fr	DE Psychomotricien DCS	Master 1 Sciences de l'Éducation, ISPEF, Université Lumière Lyon 2 - 2013 Master 1 Management et Administration des Entreprises, IAE, Université Lyon 3-2021 Master 2 Sociologie et Diagnostic des Organisations, Université Lyon 2, <i>en cours</i>	Référente filière rééducation profession psychomotricien

Cadre supérieure de santé chargée de formation	Catherine PERICHON Tel: 04 81 92 57 29 catherine.perichon@ifcstl.fr	DE IDE DCS	Licence Sciences de l'Education Université Lumière Lyon 2 - 2007 Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation ISPEF, Université Lumière Lyon 2 - 2015	Référente profession infirmière
Cadre supérieure de santé chargée de formation	Catherine PRESTAVOINE Tel: 04 81 92 57 37 catherine.prestavoine@ifcstl.fr	DE IDE DCS	Licence sciences de l'éducation et de leur environnement, option adulte, Lyon 2 - 2007 DU « évaluation en santé », Lyon 1 - 2010 Master 2 Spécialité management des pôles hospitaliers et des fonctions transversales, Lyon 3 - 2017	Référente profession infirmière
Cadre supérieure de santé chargée de formation	Sylvia TOPOUZKHANIAN Tel: 04 81 92 57 32 sylvia.topouzkhanian@ifcstl.fr	CCO certificat de capacité d'orthophoniste DCS	DEA Langues, cultures, et civilisations – INALCO Paris - 1998 DU Autisme et troubles associés, Lyon 1 - 2001 Doctorat en sciences du langage, Lyon 2 - 2002	Référente filière rééducation, profession orthophoniste et référente handicap

Secrétariat : contact@ifcstl.fr

Christine BALIGAND

Tel : 04 81 92 57 30

christine.baligand@ifcstl.fr

Alexandra SOMBARDIER

Tel : 04 81 92 57 31

alexandra.sombardier@ifcstl.frcontact@ifcstl.fr